

Capitalisation d'Expériences «Eau, Terre et Communautés»

Leçons apprises

Tiquipaya

Bolivie, 2007



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du Développement
et de la Coopération DDC**

inter
cooperation

Gestion des Ressources Naturelles
Economie Rurale
Gouvernance Locale et Société Civile

LEÇONS APPRISSES

INTRODUCTION

Les enseignements des produits du processus d'apprentissage se présentent sur deux niveaux. Le premier correspond au Groupe de travail qui a mis en place le processus sur le thème des modèles de gestion intégrée et locale des ressources hydriques dans la commune de Tiquipaya. Le second fait, quant à lui, référence aux cours de formation, suivis par l'ensemble du Groupe d'Apprentissage, sur la méthodologie appliquée dans le processus développé par le Groupe d'Apprentissage et sur les thèmes communs aux deux groupes de travail.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du Développement
et de la Coopération DDC**

**inter
cooperation**
Gestion des Ressources Naturelles
Economie Rurale
Gouvernance Locale et Société Civile

LEÇON 1

Les droits en matière d'eau fondés sur les usages et les coutumes peuvent rendre difficile une gestion intégrale de l'eau qui doit également répondre aux nouveaux besoins légitimes d'usage multiple, conséquences de l'accroissement de la population.

Tiquipaya est une commune caractérisée par deux facteurs qui expliquent également sa relation si particulière avec la question de la gestion de l'eau. Il s'agit d'une zone traditionnellement rurale et agricole dans laquelle, l'irrigation, duquel dépend la consommation en eau potable, correspond à la principale demande en eau et à son principal usage. Le deuxième facteur est sa proximité avec le chef-lieu du département, Cochabamba, qui lui a permis de bénéficier d'une forte croissance de sa population au cours des 25 dernières années.



Sa condition historique de zone agricole détermine également la forme de légitimation des droits d'accès à l'eau et la définition principale et hiérarchisée de son usage, destiné en priorité à l'irrigation. La gestion par secteurs, par sa caractéristique rurale et répondant à sa vocation de relations entre les personnes, l'eau et la terre, détermine également le point de vue des locaux concernant la gestion intégrale de l'eau, c'est-à-dire leur regard sur la gestion dite « intégrale » (envisagée en fonction de leurs propres conceptions) de l'irrigation jusqu'aux autres usages pouvant en découler.

Par conséquent, les relations entre le pouvoir et les intérêts sur la question de l'irrigation sont celles qui établissent, de manière fonctionnelle, l'organisation autour du thème de l'eau et les tendances à une appropriation et à une prise de pouvoir de la part des acteurs sociaux et institutionnels autour de différentes scènes, surtout sectorielles et politiques.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
**Direction du Développement
et de la Coopération DDC**

**inter
cooperation**
Gestion des Ressources Naturelles
Economie Rurale
Gouvernance Locale et Société Civile

LEÇON 2

Dans les communes où la croissance de la population génère des changements dans l'usage qui est fait du sol, ce qui engendre des conflits concernant l'accès à l'eau quand il n'existe pas de systèmes planifiés en fonction d'une conception d'un usage diversifié.

L'accroissement de la population et ses dynamiques liées à d'autres usages de l'eau et de la terre, qui n'étaient pas hiérarchisés à l'origine mais qui étaient légitimes, rend nécessaire de nouveaux aménagements au sein de la relation entre personnes, eau et sol pour aller vers une conception plus globale et un usage diversifié de l'eau et non plus dépendant d'un seul secteur. La demande croissante en eau potable d'une population urbaine qui vient s'installer dans les communes voisines des grandes villes est remarquable.



Ces dynamiques doivent se traduire par un lent réajustement des intérêts, des formes d'organisation et d'apparition des interlocuteurs (variés), où la tradition et les revendications du secteur dominant de l'irrigation et ses mécanismes de réponse, rendent nécessaire la révision de la gestion intégrale de l'eau pour aller vers l'objectif d'usage multiple du point de vue de son propre intérêt.

Les faiblesses et les manquements au cours du processus de planification municipale ayant un objectif intégral ont créé des espaces où les divergences d'intérêts et les déséquilibres du pouvoir (variés) s'accroissent, ce qui génère des conflits plus importants. Les asymétries de la prise de pouvoir corporatif et sectoriel peuvent renforcer ces tendances à aggraver le déséquilibre de pouvoir.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du Développement
et de la Coopération DDC

inter
cooperation
Gestion des Ressources Naturelles
Economie Rurale
Gouvernance Locale et Société Civile

LEÇON 3

Pour aller vers un usage multiple entre les différents secteurs, fondé sur une planification intégrale de l'eau, il convient d'adopter une conception commune et non pas par secteurs.

Les changements dans l'usage qui est fait du sol et les nouvelles demandes légitimes en matière d'accès à l'eau requièrent, comme réponse, des conceptions nouvelles des secteurs et des pratiques de gouvernance locale, afin d'opposer des processus de planification territoriale fonctionnels à l'accroissement de la population.



Afin que ces processus de planification arrivent à la même conception d'une gestion intégrale de l'eau sur la base d'usages diversifiés, il est indispensable d'obtenir des accords progressifs entre les intérêts des secteurs traditionnellement et hiérarchiquement usagers, ainsi qu'une décision sur la ressource et les nouveaux secteurs.

Enfin, ces accords ainsi que la réorganisation de l'accès à l'eau et de son usage doivent conduire à nouveau à des pratiques hiérarchisées, basées sur les opportunités créées par la valorisation sociale, culturelle, etc. de l'eau pour la construction et la concertation de l'objectif multiple et commun.

De cette façon et de manière commune, se développent et se construisent, au niveau sectoriel, des mécanismes légitimes et inclusifs de gestion intégrale de l'eau. Les différents secteurs, ensemble et de manière harmonisée, pourront ainsi influencer les processus politiques de prise de décision et d'élaboration de normes répondant, premièrement aux intérêts globaux d'un usage multiple et deuxièmement aux intérêts des secteurs eux-mêmes.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
**Direction du Développement
et de la Coopération DDC**

**inter
cooperation**
Gestion des Ressources Naturelles
Economie Rurale
Gouvernance Locale et Société Civile

LEÇON 4

Afin de réussir entre différents acteurs des processus communs de planification de la gestion intégrale de l'eau, il est indispensable qu'il y ait une prise de pouvoir équilibrée des secteurs concernés.

Dans la commune de Tiquipaya, la gestion de l'eau est traditionnellement dominée par les secteurs de l'irrigation, ce qui crée des modèles pas toujours équilibrés et équitables.

Le degré d'organisation atteint par le secteur et l'appui reçu de la part des institutions a conduit à une prise de pouvoir qui se traduit également à la participation dans différentes instances du Gouvernement Municipal.



De là, apparaissent des asymétries dans les relations de pouvoir en comparaison avec d'autres secteurs ayant des intérêts légitimes, qui génèrent des mécanismes afin de faire passer l'intérêt collectif sectoriel avant une gestion intégrale de l'eau et face aux conflits et revendications concernant l'usage et la gestion de l'eau. Les représentations corporatives et sectorielles l'emportent comme plateformes où la séparation et la visibilité des intérêts politiques et personnels sont difficiles.

Pour aller vers une gestion intégrale de l'eau, il est indispensable de dépasser le caractère statique des droits traditionnels, l'accès et l'usage par secteur avec ses intérêts et relations de pouvoir et de représentativités, établis concernant l'eau. C'est un grand défi qui doit être relevé en fonction de la dynamique des changements d'usages de la terre et des besoins variables de la population. L'équilibre relatif du pouvoir nécessaire pour la construction d'une conception commune de la gestion intégrale de l'eau, ne peut être atteint que si d'autres groupes avec des intérêts légitimes réussissent des degrés d'organisation et d'articulation identiques à ceux du secteur traditionnellement dominant.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
**Direction du Développement
et de la Coopération DDC**

**inter
cooperation**
Gestion des Ressources Naturelles
Economie Rurale
Gouvernance Locale et Société Civile

LEÇON 5

Les normes en vigueur et leurs instruments d'application doivent favoriser la construction d'une conception intégrale et d'usages équitables de l'eau, dans les domaines sociaux, politiques et productifs.

Les règlements en vigueur à différents niveaux territoriaux en termes de gestion, accès et usage des ressources en eau étant toujours fragmentés et manquant de conception intégrale, des règlements de secteur qui ne sont pas reliés entre eux prévalent encore.

Pour réussir la gestion intégrale de l'eau, notamment au niveau local, il faut des politiques, des lois, des normes et des grandes lignes définies et construites conformément à des processus participatifs et à des décisions et consensus, avec et du point de vue des acteurs sociaux et des institutions concernées par l'usage de l'eau, à partir d'une conception de gestion intégrale.



Les expériences menées à Tiquipaya qui sont liées à la privatisation des services d'approvisionnement en eau potable et assainissement, les luttes pour l'accès et l'exploitation des sources d'eau et autres, montrent que l'insuffisance et l'absence de structures légales, créent des climats d'incertitude et des conflits qui rendent plus difficile encore la construction et la promotion des objectifs globaux, équitables et multiples de l'usage de l'eau.

Les normes sectorielles en vigueur, sans perdre leur essence et leur objet, doivent être liées et complétées en tenant compte d'une conception intégrale de l'eau dans un cadre d'interaction avec la diversité des usagers, organisations et acteurs institutionnels concernés par l'usage, la gestion et la conservation de l'eau. Elles forment alors le fondement et le cadre pour s'entendre sur et partager la prise des décisions à partir des droits relatifs à l'accès, la distribution, l'usage multiple et la conservation de l'eau.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du Développement
et de la Coopération DDC

inter
cooperation
Gestion des Ressources Naturelles
Economie Rurale
Gouvernance Locale et Société Civile

LEÇON 6

La planification intégrale, accompagnée d'une institutionnalité renforcée, conduit à des pratiques d'usage de l'eau favorables à l'équilibre hydrique et à l'environnement.

La gestion environnementale des bassins et de l'équilibre hydrique des sources comme de la captation de l'eau est une conséquence de la forme selon laquelle les différents usagers et acteurs institutionnels gèrent l'eau et les autres ressources naturelles sur leur territoire.

La culture du respect de l'environnement, face à la contingence et à la faiblesse institutionnelle, n'est pas suffisamment forte pour intégrer la variable environnementale dans une planification envisagée à long terme et de manière équilibrée entre la demande et l'offre des sources. Par conséquent, la planification continue à être dominée par la satisfaction de besoins et d'intérêts sectoriels à court terme qui n'envisagent pas l'environnement comme l'élément clé garantissant la durabilité à long terme.



Une nouvelle institutionnalité légitime peut naître des institutions existantes et donner lieu à des processus basés sur la planification faite en fonction d'une conception de gestion intégrale de l'eau avec un objectif d'usage multiple et équitable, conformément aux lois en vigueur sur le territoire. C'est également un espace de concertation capable de réaliser des actions destinées à assurer la conservation et la récupération des bassins d'apport. Cela favorise ainsi le développement d'un habitat sain et harmonieux qui garantit un fondement suffisant d'offre en ressources naturelles, en particulier de l'eau, avec un accès équitable et des bénéfices pour tous et durables à long terme.

L'absence d'une institutionnalité légitime et légalement protégée laisse, au contraire, les acteurs locaux en proie à un jeu libre de mesures de force qui empêchent une planification intégrale.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
**Direction du Développement
et de la Coopération DDC**

**inter
cooperation**
Gestion des Ressources Naturelles
Economie Rurale
Gouvernance Locale et Société Civile

LEÇON 7

Les systèmes d'eau potable satisfont les besoins de la population mais les comités qui en assurent la gestion, du fait de leur division, n'ont pas d'incidences sur la planification, l'élaboration des normes et le pouvoir local, afin que l'accès à l'eau soit organisé.

L'accroissement de la population dans les communes rurales proches d'un centre urbain plus grand est particulièrement dynamique mais ne se fait pas toujours de manière organisée au regard de la planification de la gestion et de l'occupation du territoire.

Une des conséquences de cette dynamique est donc également l'apparition de demandes d'accès à l'eau en vue de satisfaire de nouveaux besoins, particulièrement en eau potable, qui sont liés à des changements dans l'usage du sol. Les demandes répondent à des conceptions et à des mécanismes sectoriels d'organisation et de gestion de l'eau au sein d'un même secteur, qui ne sont pas harmonisés entre eux, ni même avec d'autres secteurs plus traditionnels liés à la gestion locale de l'eau, comme c'est le cas pour l'irrigation.



Des secteurs constitués par ces populations, émergent de nouvelles formes de gestion par secteur de l'eau, orientées vers le réaménagement du droit d'accès et d'usage de l'eau, dans des zones où l'usage traditionnel était différent. Leurs organisations cherchent des solutions efficaces d'accès à l'eau potable. Même si elles créent des formes d'organisation destinées à satisfaire ce besoin, elles restent faibles dans le contexte politique local, du fait de leur degré de division et apparaissent comme opposées aux intérêts des secteurs traditionnels. Il est alors indispensable d'harmoniser la légitimité de leurs droits à partir d'un dialogue entre les différents secteurs.

L'élaboration de nouveaux accords sociaux et intersectoriels nécessite des mécanismes visant à favoriser l'intégration de diverses conceptions et intérêts et la prise de décision relative aux droits d'accès et à l'usage et à la gestion de l'eau de manière concertée et participative. Conformément au principe de gestion intégrale, ils permettent, en outre, d'intégrer tous les acteurs aux processus de prise de décisions les plus importants au niveau politique et légal.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
**Direction du Développement
et de la Coopération DDC**

**inter
cooperation**
Gestion des Ressources Naturelles
Economie Rurale
Gouvernance Locale et Société Civile

LEÇON 8

Il existe en tous un sentiment d'appartenance de l'eau comme bien social, commun et vital qui est le point de départ des processus de planification concertée d'usage et de gestion intégrale locale de l'eau.

L'eau en tant qu'élément vital, la culture de l'eau comme forme de vie quotidienne, génère un sentiment d'appartenance totale chez tous les acteurs et secteurs, qui est fondé sur les conditions, les formes traditionnelles et les nouveaux modes d'organisation.



C'est à partir de ce consensus simple que la population et les institutions locales peuvent élaborer de nouvelles formes et de nouveaux modèles de gestion relatifs à l'eau comme mécanisme d'intégration locale, avec de plus grands processus d'inclusion, de décentralisation, de développement commun et de démocratie participative.

Les conditions locales relatives à l'eau en tant qu'« élément vital et expression culturelle », sont la base de la planification de la gestion de l'eau pour un usage humain et productif et pour « l'industrialiser ». Au milieu d'intérêts divergents, apparaissent alors des propositions et des conceptions sur la gestion intégrale d'eau, favorisées par les institutions et les autorités locales, en appui au développement local.

Dans la mesure où les secteurs et leurs divers acteurs reconnaissent mutuellement leurs droits et demandes légitimes, cela donne lieu, dans ces processus de planification, à une forme de gestion différente qui répond à la conception multiple et intégrale, comme réponse fonctionnelle à l'accroissement de la population et son égalité de droits et d'accès à l'eau. Afin que ces processus de concertation se traduisent en réalités, ils doivent être accompagnés d'instruments de planification territoriale municipale à moyen ou long terme, en lien avec la gestion intégrale de l'eau.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
**Direction du Développement
et de la Coopération DDC**

**inter
cooperation**
Gestion des Ressources Naturelles
Economie Rurale
Gouvernance Locale et Société Civile